

## **AVIS DE VENTE AUX ENCHERES**

A la requête du Syndicat des copropriétaires 40-42 rue du moulin à SEPTMONTS (02200) agissant par son Syndic la SARL RAGANNE GESTION, dont le siège social est situé 191 Avenue de Reims à VILLENEUVE SAINT GERMAIN (02200), ladite société agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Me Karine CORROY

-----

### **COMMUNE DE SEPTMONTS (Aisne)**

**EN UN LOT** les parts et portions dans les fractions ci-après désignées d'un immeuble en copropriété situé 40-42 Rue du Moulin, cadastré Section C n° 1101, lieudit « Le Moulin de Septmonts », d'une contenance de 27 ca, Section C n° 1164, lieudit « 40 Rue du Moulin », d'une contenance de 11 a 50 ca, Section C n° 1348, lieudit « Le Moulin de Septmonts », d'une contenance de 04 a 40 ca, à savoir les lots de copropriété suivants : n° 24, n° 25, n°46, n° 47, n° 48, n° 49, n° 58, n° 59, n° 61, la moitié indivise du lot n° 64, n° 65, n° 66, n° 67, n° 68, l'ensemble ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété dressé par Me CROZAT, Notaire à GUEUX (51) le 12.09.2014 publié le 10.10.2014 Vol 0204P03 2014 P 2014 et d'un modificatif de l'état descriptif de division et de règlement de copropriété dressé par Me BRUYERRE Notaire à SOISSONS (02) le 04.07.2016 publié le 04.08.2016 Vol 0204P03 2016 P 1796 D'une surface de 171 m<sup>2</sup>

**MISE A PRIX : 10 000 € (dix-mille euros)**

**Les visites auront lieu sur place le vendredi 7 novembre 2025  
de 10 heures à 11 heures**

-----

### **A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**au plus offrant et dernier enchérisseur,**

**à l'audience du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02)**

**devant Monsieur le Juge de l'Exécution au Palais de Justice Rue Saint Martin,  
le MARDI 25 NOVEMBRE 2025 à 10 Heures**

-----

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SOISSONS, à condition de procéder à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10% de la mise à prix, par un chèque de banque établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de SOISSONS.

Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

-----

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Sur le site internet ou au Cabinet de Maître Karine CORROY, Avocat, 32 avenue de Soissons à CHATEAU THIERRY, 02400 – Téléphone : 03.23.69.01.80

2 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS, 02200, Palais de Justice – 76 rue Saint Martin – Téléphone : 03.23.76.39.39